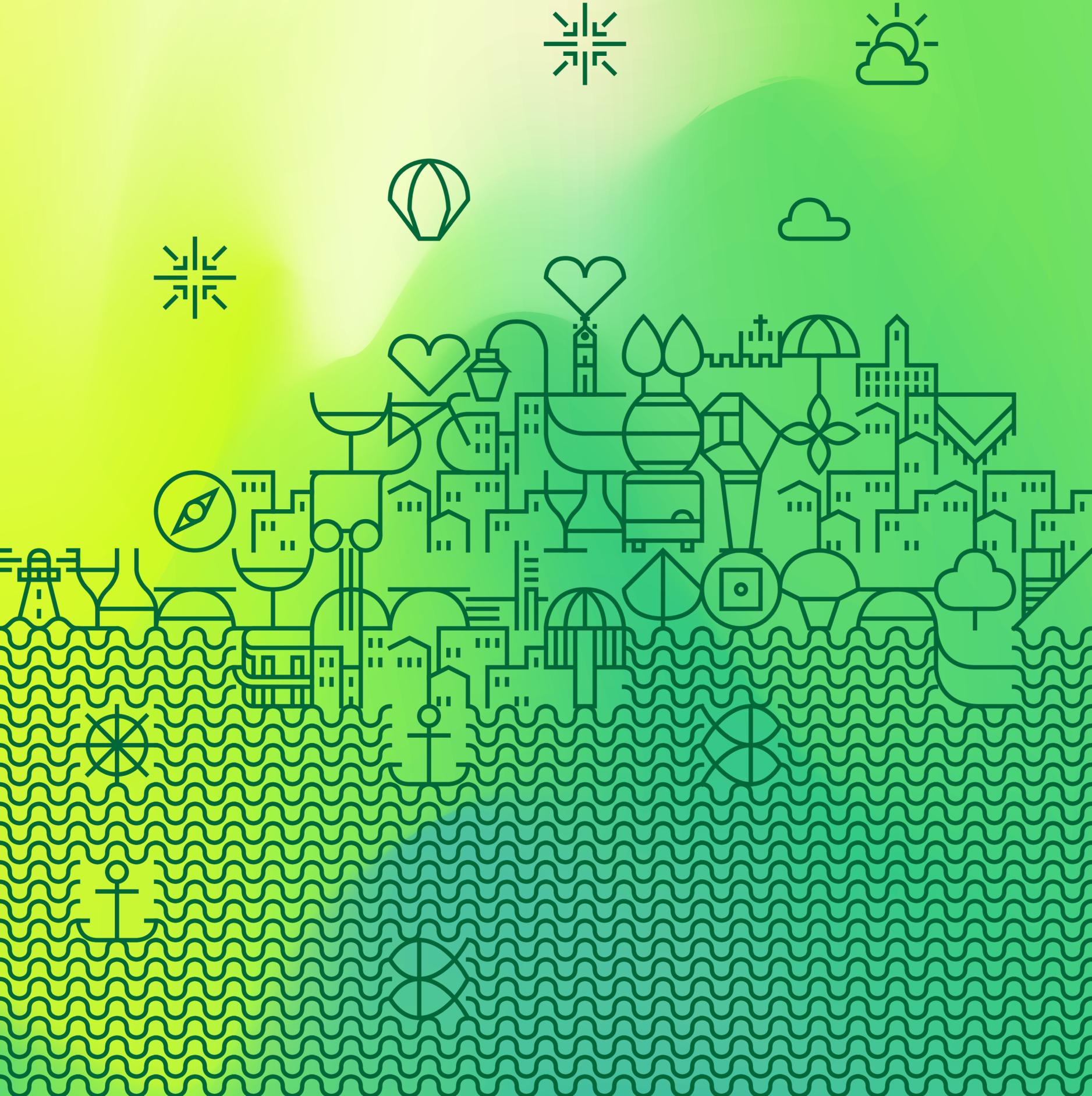


Porto.

Pour un tourisme plus durable.

TAXE DE SÉJOUR MUNICIPALE (TSM)



TAXE DE SÉJOUR MUNICIPALE (TSM)

Qu'est-ce que la Taxe de Séjour Municipale (TSM) de Porto?

La TSM appliquée par Porto comme par d'autres villes européennes est la somme prélevée auprès des clients des établissements touristiques ou des hébergements locaux situés dans la commune de Porto.

Quel est l'objectif de la taxe de séjour de Porto?

La Taxe de Séjour Municipale permet d'investir dans les infrastructures et les équipements locaux, dans l'amélioration de la mobilité, dans la sécurité et la propreté, et dans la préservation du patrimoine culturel de la ville.

Quel est le montant de la taxe de séjour?

La taxe de séjour s'élève à 3€ par nuit, jusqu'au maximum de 7 (sept) nuits consécutives.

Qui est exonéré de la taxe de séjour?

(L'application des exonérations est subordonnée à la présentation de pièces justificatives)

- Enfants et jeunes de 12 ans et moins;
- Personnes qui se rendent à Porto pour un acte médical, ainsi que deux accompagnateurs;
- Personnes atteintes d'un handicap et/ou d'une invalidité égale ou supérieure à 60 %, ainsi que deux accompagnateurs ;
- Personnes se retrouvant dans une situation de non-logement dans des circonstances analogues;
- Personnes participant à un pèlerinage religieux (notamment Saint-Jacques-de-Compostelle ou Fátima) et séjournant dans une auberge de pèlerins située à Porto, la première nuit;
- Personnes installées temporairement par des organismes sociaux publics de l'État et/ou municipaux;
- Demandeurs d'asile qui, en cas de conflit armé, sont déplacés de leur pays d'origine et résident temporairement au Portugal.

Comment et quand le paiement de la taxe de séjour est-il effectué?

Le paiement de la taxe de séjour est collecté par l'établissement touristique ou l'hébergement local et peut être effectué au début, pendant ou à la fin du séjour.

Pour plus d'informations:

Linha Porto. 220 100 220 | Mairie de Porto

<https://taxaturistica.cm-porto.pt/>

<https://comercioturismo.cm-porto.pt/turismo/taxa-municipal-turistica-do-porto>

Porto.